

**DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**OBJET :** Cotisations 2024

**REF. :** Délibérations du Conseil Communautaire du 15 février 2024

**E X P O S É**

La Communauté de Communes verse, chaque année, des cotisations aux organismes dont elle est membre.

Par délibération en date du 24 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux versements des cotisations, dans la limite des crédits inscrits au budget, approuvés par le Conseil Communautaire.

Pour l'année 2024, il vous est proposé d'approuver l'adhésion aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous.

**Cotisations 2024 :**

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montants 2024</b>
<b>TOURISME</b>	
Comité Régional du Tourisme	50,00 €
Office de Tourisme de France Relai Territorial Pays de la Loire	150,00 €
<b>AUTRES</b>	
Assemblée des Communautés de France (ADCF)	5 058,35 €
Fédération des Marchés de Bétail Vif (FMBV)	13 165,20 €

**D É C I S I O N**

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'adhésion aux organismes mentionnés ci-dessus, pour l'année 2024,

- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 23 mai 2024

Le Président,

  
Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20240523-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-05-2024

Publication le : 23-05-2024

Communauté de Communes Ché  
Bureau communautaire du 20 mai 2024



Le Président,

  
Alain HUNAUT

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI	X	
M. Rudy BOISSEAU	X	
M. Jean-Michel CHEVALIER	X	
Mme Catherine CIRON		X
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN		X
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20240523-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-05-2024

Publication le : 23-05-2024



Le Président,

Alain HUNAUT